

10. Le n° 10 était une propriété du chapitre et se trouve limité au nord par la cour de l'église. La salle capitulaire existait dans ce bâtiment, qui communiquait de la rue dans la susdite cour, en descendant une rampe d'escalier, et aboutissait par une de ses extrémités au mur servant de division, entre la chapelle de Sainte-Marguerite et celle de la Trinité. On ne peut pas se tromper sur la situation de cette maison, car dans l'acte de 1791 il est dit : « Est exceptée de cette vente une échoppe construite sur la partie du cloître » — ou de la cour. — Or cette échoppe existe encore. Le style, du côté de la façade extérieure, me semble indiquer le xvii^e siècle, et probablement cette construction eut lieu vers 1664, à l'époque où la *clergeonnerie*, dont le mur est mitoyen, subit un reculement sur la rue de l'Ours. Dans l'acte de vente précité, il est dit que la maison vendue a trois étages et des greniers au-dessus. elle a effectivement trois étages et un quatrième très-surbaissé qui devait servir de grenier,

Continuant à descendre par la rue de l'Ours (1), j'ar-

(1) Cette partie de la rue de l'Ours, depuis le quai jusqu'au débouché de la rue de Noailles, s'appelait rue du Charbon-Blanc, et ensuite rue de l'Ange. En 1827, elle conservait encore cette dernière dénomination. (*Arch. hist. et stat.* t. VII, p. 212).

La rue de Noailles ou de Nouailles se nommait, en 1532, rue de Nouvial ou de la Triperie. Sa désignation actuelle est une altération de l'un de ses anciens noms, probablement celui de quelque propriétaire. (*Rues de Lyon*, Bréghot du Lut, 1838). Je crois me souvenir qu'avant la construction des abattoirs le public la désignait sous le nom de Boucherie-Saint-Paul, parce qu'elle était habitée par des bouchers qui ne pouvaient pas alors s'établir en dehors des boucheries. Dans l'Inventaire des titres du chapitre, elle est nommée rue de la Boucherie-Saint-Paul, et l'on y relate la possession par les chanoines de deux maisons : celle de l'Aigle d'argent et celle de la Verge.